



Traitement des informations langagières en situation d'évaluation personnologique : effets liés à la structure de la tâche et à sa significativité sociale.

Claude Chabrol, Odile Camus

► To cite this version:

Claude Chabrol, Odile Camus. Traitement des informations langagières en situation d'évaluation personnologique : effets liés à la structure de la tâche et à sa significativité sociale.. Cognition, cognition sociale et la question du soi, CREPCO, Mar 1991, Aix-en-Provence, France. hal-02532130

HAL Id: hal-02532130

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02532130>

Submitted on 4 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte de la communication présentée avec Claude Chabrol, sous le titre *Traitement des informations langagières en situation d'évaluation personnologique*, CREPCO, Aix-en-Provence, 1991.

THEORIES IMPLICITES DE LA PERSONNALITE ET CONTRAT SOCIO-LANGAGIER

CAMUS-MALAVERGNE Odile

Laboratoire de Psychologie, Université de Caen, Esplanade de la Paix,
14032 CAEN cédex.

INTRODUCTION

La communication comme activité contractuelle

Dans une perspective psycho-socio-langagière, la signification des discours ne peut être saisie que dans l'interaction de facteurs linguistiques, discursifs, et psycho-sociaux (CHABROL, 1985). C'est dire qu'elle est construite en situation, au croisement des processus de production et d'interprétation - tout acte de langage étant adressé à un destinataire et produit par un locuteur. Autrement dit, tout acte de langage s'inscrit dans une situation de communication, communication que d'aucuns ont définie comme activité *contractuelle* (CHABROL, 1991, CHARAUDEAU, 1983, GHIGLIONE, 1986).

On admettra en effet que les discours sont soumis à un certain nombre de contraintes, du fait de leur dépendance à des contrats généraux liés à des domaines de la pratique sociale.

La notion de contrat peut s'appréhender à deux niveaux (CHARAUDEAU, 1989) : au niveau *situationnel*, où se définissent les rôles sociaux, et au niveau *communicationnel*, où se définissent les rôles langagiers des partenaires. Les contrats situationnel et communicationnel déterminent l'attente de certains comportements *discursifs*. De ce fait, l'interprétation des discours nécessite la référence à des types idéaux [1 : ce à quoi renverrait la notion problématique de *genre discursif*] dont le schéma est activé par l'ensemble des composantes situationnelles (CHABROL, 1988).

Les Théories Implicites de la Personnalité

Comprendre un discours nécessite alors l'intégration d'un ensemble de données hétérogènes pour en reconstituer, par inférences, la signification.

Une certaine catégorie d'inférences nous intéressera ici en particulier : celles qui visent à construire, sur la base d'indices langagiers, une représentation de l'autrui producteur du discours. Cette activité mobilise notamment des TIP, schémas constitués d'interconnexions entre traits de personnalité (BRUNER & TAGIURI, 1954), et dont la fonction ne serait pas tant d'organiser de façon économique et stable notre perception d'autrui

que de classer les individus selon l'utilité sociale de leurs conduites (BEAUVOIS, 1984), d'où leur structuration en fonction d'une dimension évaluative.

Objectifs

Cette recherche tentera de montrer, par voie expérimentale, le rôle du contrat socio-langagier sur la construction de l'identité du locuteur par les sujets interprétants. La pertinence en est multiple, puisqu'il s'agit tout aussi bien de mettre en évidence la valeur *normative* du contrat (donc l'existence de *normes psycho-socio-langagières* ; CHABROL 1985) que d'étudier comment les TIP peuvent être modulées par certains facteurs situationnels et discursifs.

VARIABLES INDEPENDANTES

La significativité sociale de la tâche

Avant de formuler nos hypothèses, précisons brièvement, pour la clarté de l'exposé, notre opérationnalisation de la notion de contrat, ce qui nécessite une brève présentation du cadre de la recherche.

Celle-ci est présentée aux sujets, étudiants de 1^o Année, comme enquête sur les difficultés d'information et d'orientation dans les études. Ce cadre définit donc un contrat général d'enquête dans lequel s'inscrivent aussi bien le locuteur que les sujets, et qui contraint notamment le contenu référentiel du discours produit.

Les dimensions contractuelles instituées en variables sont, quant à elles, supposées contraindre les caractéristiques discursives. On définira alors une variable de *significativité sociale de la tâche* qui, dans sa modalité *forte*, se caractérise par la visibilité sociale des sujets et les conséquences annoncées de la tâche. [2 : Le paradigme de l'engagement (voir BEAUVOIS & JOULE, 1981) peut être évoqué ici, mais tous les critères de l'engagement n'ont pas été retenus et la problématique est différente.] Le destinataire de l'enquête est alors le Rectorat.

Face à ce contrat d'enquête administrative, la modalité *faible* de la variable définit un contrat d'enquête journalistique ; la tâche est alors anonyme et sans conséquences annoncées. Le destinataire est présenté comme un journal universitaire, organe susceptible d'informer les étudiants et de se faire le porte-parole de leurs revendications.

On manipule donc ici l'engagement des sujets en même temps que le destinataire, manipulation qui a évidemment des incidences sur la représentation des objectifs de la tâche, laquelle consiste en une description personnologique du locuteur. Cette tâche peut prendre la signification d'une aide à la sélection de témoignages (enquête administrative), alors que le contrat journalistique, plus interactif, se présenterait davantage comme une demande d'opinion aux lecteurs.

La structuration de la tâche

Le type d'activité demandée aux sujets contribue aussi à définir la situation - et constitue à ce titre une dimension du contrat situationnel.

Aussi manipulerons-nous également la structuration de la tâche d'évaluation personnologique. Dans une modalité *faible*, les sujets ont à dresser un portrait libre de la personnalité du locuteur, alors que dans une modalité *forte*, ils doivent noter une liste de traits sur des échelles.

HYPOTHESES

La conformité du discours

En premier lieu, nous attendons que l'évaluation personnologique du locuteur soit fonction de la *conformité* de son discours par rapport au discours-type dont le schéma est activé par les caractéristiques situationnelles. La conformité ne se réfère pas ici aux contenus référentiels, mais à des marques discursives spécifiques que le contrat fait attendre. Ces marques correspondent à ce que des sujets locuteurs tendraient majoritairement à produire dans un contrat similaire.

On a donc analysé une série d'entretiens sur le thème des difficultés d'information et d'orientation dans les études. Les étudiants interviewés avaient, pour certains, été placés dans la situation de forte significativité sociale définie ci-dessus, et pour d'autres dans la situation de faible significativité sociale. La comparaison de ces deux corpus a pu mettre en évidence les différences tendanciennes suivantes :

- la désignation des actants engagés dans le processus actionnel de recherche d'informations est plus personnalisée (*je*, ou *nous*) en situation d'enquête journalistique qu'en situation inverse, où les sujets préfèrent des formes génériques (*l'étudiant*, ou *les étudiants*).
- l'énonciation est plus élocutive, et notamment suivant des modalités appréciatives (*je trouve dommage, inutile..., intéressant, utile...*), en situation d'enquête journalistique, qu'en situation inverse où les sujets utilisent plus souvent l'assertion délocutive (*il est possible que, il est probable que...*), l'élocutif se traduisant essentiellement suivant une modalité constative (*Je constate que*).

Ces marques discursives qui caractérisent différenciellement les deux situations convergent de telle sorte que l'on peut définir le rôle langagier prescrit par chaque contrat. En l'occurrence, un locuteur s'adressant au Rectorat doit plutôt se poser en *témoin objectif* d'une réalité vécue par un ensemble d'individus, réalité sur laquelle il porte un *jugement de vérité/fausseté*, tandis qu'un locuteur s'adressant à un journal universitaire raconte son expérience sur le mode du *vécu subjectif*, vécu sur lequel il porte un *jugement de valeur*.

On fera l'hypothèse que la non conformité discursive donnera lieu à une sanction du locuteur (déévaluation), et ce de façon plus marquée en situation d'enquête administrative, où l'on suppose une plus forte pression vers la conformité, notamment du fait du repérage des individus (DEUTSCH & GERARD, 1971), qu'en situation d'enquête journalistique.

Significativité sociale et cadre de l'évaluation

Une deuxième hypothèse concerne les schématisations cognitives inférées à partir du contrat situationnel pour évaluer la personnalité du locuteur. En effet, la significativité sociale est susceptible de déterminer le cadre de l'évaluation mobilisé lors de la tâche.

Ainsi la situation d'enquête pour le Rectorat, notamment de par le caractère d'instance de pouvoir du destinataire, placera plus probablement les sujets en position de *juristes intuitifs* (HAMILTON, 1980) en activant un registre personologique fortement évaluatif [3 : sur les rapports entre pouvoir et évaluation, voir BEAUVOIS & JOULE, *op.cit.*], que la situation d'enquête pour un journal universitaire, où les sujets pourront être plus sensibles à la signification descriptive des traits et se placer davantage en position de *psychologues intuitifs*. *Structure de la tâche et référence à soi*

Enfin on attend une interaction entre la significativité sociale de la tâche et sa structuration, cette dernière devant également déterminer le cadre de l'évaluation.

En effet, lorsque la tâche est faiblement structurée, les sujets, pour trouver les dimensions personologiques, utiliseront le répertoire le plus immédiatement accessible, en l'occurrence celui utilisé pour se caractériser soi-même. A l'appui de cette hypothèse on se référera aux travaux sur le soi comme *prototype cognitif* (voir par exemple CODOL, 1987 ; MONTEIL & MARTINOT, 1991), permettant de décrire un *effet de référence à soi*.

La faible structuration de la tâche mobiliserait donc un registre personologique affectivement investi [4 : sur la composante affective du soi, voir par exemple MARKUS & WURF, 1987]. On fera alors l'hypothèse que l'activation de ce registre, en situation où la forte significativité sociale accentuerait plutôt le caractère évaluatif de la tâche, provoquera un conflit cognitif chez les sujets, conflit que l'on n'observera pas en situation de faible significativité sociale.

Quant à la forte structuration de la tâche, elle devrait convenir aux deux situations.

PROCEDURE

Première recherche

Une première recherche manipule la significativité sociale de la tâche et sa structure, comme définies précédemment.

Il faut ici préciser que pour la tâche fortement structurée, la liste de traits de personnalité que les sujets doivent noter entre 0 (lorsqu'ils estiment que le locuteur ne possède "pas du tout" le trait considéré) et 7 ("tout à fait") [5 : L'ordre des traits de la liste varie pour chaque sujet d'un groupe donné], est issue du matériel obtenu en tâche faiblement structurée. Une étude préalable aura eu pour objet le classement et la définition de ce matériel personologique (122 mots-traits au total) par des sujets-juges, étude sur laquelle nous nous appuyons pour caractériser

les traits retenus (les plus pertinents pour la situation, et les plus stables dans leur signification évaluative et descriptive) du point de vue de leur orientation évaluative - en l'occurrence, 7 "qualités" (*sociable, créatif, calme, décidé, travailleur, réaliste, convaincu*) et 7 "défauts" (*pessimiste, influençable, passif, anxieux, immature, réservé, fragile*), aucun de ces traits n'étant exclusivement évaluatif.

Le discours-support, "témoignage d'un camarade", est donné sous forme écrite. Il présente les marques discursives caractérisant plutôt les discours produits en situation d'enquête pour le Rectorat. En variable dépendante, on s'intéressera aux traits attribués au locuteur. De plus, les sujets, dans tous les groupes, répondent à la fin à trois questions d'"évaluation explicite" ("Cet étudiant est-il quelqu'un que vous aimeriez avoir comme ami ? ", "Est-ce quelqu'un dont vous vous sentez proche ?", "Aimeriez-vous travailler avec lui ?") par une note de 0 à 7. La dernière mobilise plutôt un registre évaluatif ; la seconde, nécessitant une comparaison directe soi-autrui, serait plus susceptible d'en appeler à un registre affectif. La première, selon la situation, semble *à priori* pouvoir mobiliser l'un ou l'autre registre.

Suivant un plan factoriel, 4 groupes sont constitués. Les effectifs sont de 6 sujets par groupe.

Deuxième recherche

Une deuxième recherche manipule la significativité sociale de la tâche. La tâche est ici fortement structurée dans tous les cas.

Le discours-support présente cette fois les marques discursives caractéristiques de la situation d'enquête journalistique.

Les variables dépendantes sont les mêmes que précédemment.

2 groupes sont constitués, les effectifs étant de 12 sujets pour la condition de forte significativité sociale et de 11 pour la condition inverse.

RESULTATS

Seuls les résultats statistiquement significatifs sont présentés.

L'évaluation du locuteur

On examinera ici, outre les notes données en réponse aux trois échelles d'évaluation explicite, un "indice évaluatif global" I, correspondant au rapport entre le nombre de qualités et le nombre de défauts attribués, et compris entre 0 (attribution exclusive de défauts) et 7 (attribution exclusive de qualités). [$6 : I = (7 : n \text{ total}) \times n \text{ qualités}$, où n est le nombre de traits attribués.]

Recherche 1

Une analyse de variance indique que les variables ont un effet significatif sur l'indice I : effet de la significativité sociale de la tâche (.017) et de sa structure (.007). Le tableau I en indique la moyenne et l'écart-

type par groupe.

Tableau I

	RE*	RL*	JUE*	JUL*
<i>Indice I :</i>				
moyenne	4.8	4.2	4.4	1.7
écart-type	1.6573	0.9662	0.5805	1.6497

*R : "Rectorat", JU : "Journal Universitaire", E : "Echelles", L : "Portrait Libre"

La forte significativité sociale de la tâche, de même que sa forte structuration, conduiraient à une meilleure évaluation du locuteur. Le discours étant en effet plus conforme en situation d'enquête pour le Rectorat, notre première hypothèse se trouve ici confirmée.

Mais l'interaction entre les deux variables est à relever, bien que la significativité statistique (.075) en soit faible.

Recherche 2

Une analyse de variance indique que les groupes diffèrent quant aux trois questions d'évaluation explicite (analyse multivariée, .043) et quant à l'indice évaluatif global I (analyse univariée, .010).

Tableau II

	R		JU	
<i>AMI</i>				
moyenne	2.8		5.2	
écart-type		1.946		1.601
<i>PROCHE</i>				
moyenne	2.3		4.4	
écart-type		1.765		2.656
<i>TRAVAIL</i>				
moyenne	3.7		5.3	
écart-type		1.875		2.054
<i>Indice I</i>				
moyenne	5.5		6.7	
écart-type		1.184		0.600

On constate qu'en condition de faible significativité sociale, l'évaluation du locuteur est nettement meilleure qu'en condition inverse. Là encore, ce résultat était attendu puisque le discours est ici plus conforme à la situation d'enquête journalistique. Mais il faut aussi noter qu'en situation d'enquête administrative, malgré la forte dévaluation du locuteur, l'indice I reste élevé ; c'est-à-dire que les sujets lui ont attribué beaucoup de qualités et peu de défauts. Ce résultat devra être discuté.

Corrélations entre indices évaluatifs

Les mêmes indices que précédemment sont utilisés ici, mais on aura également calculé un indice XQ, correspondant à la moyenne des notes données par chaque sujet aux qualités, et un indice XD, correspondant à la moyenne des notes données par chaque sujet aux défauts.

Recherche 1

Tableau III

Corrélations entre :	RE	RL	JUE	JUL
ami-proche	-.189	+.929	+.756	+.721
ami-travail	+.819	+.070	+.882	+.781
proche-travail	+.142	+.018	+.677	+.823
proche-I	+.485	-.534	+.781	+.828
travail-XQ	+.900	/	+.590	/
XQ-XD	-.873	/	+.512	/

Les corrélations en caractères gras sont significatives au seuil $p < .05$ au moins.

En premier lieu, ces résultats sont en faveur de la conclusion suivant laquelle la forte significativité sociale de la tâche diminuerait la pertinence de la comparaison soi-autrui, induite par la question *Proche*, pour l'évaluation de cet autrui. En effet on remarque qu'en condition "Journal universitaire", les indices évaluatifs sont corrélés positivement entre eux, alors qu'en condition "Rectorat", plusieurs dimensions d'évaluation semblent se distinguer, et notamment le sentiment de proximité d'avec le locuteur qui se détache des autres mesures : les corrélations entre *Ami* et *Proche* dans le groupe RE, ainsi qu'entre *Proche* et *Travail* dans les groupes RE et RL, sont presque nulles.

A contrario, l'échelle *Travail* paraît beaucoup plus pertinente dans la condition "Rectorat", où elle est fortement corrélée à la note moyenne donnée aux qualités. De même, dans cette condition, les sujets sont plus sensibles à la signification évaluative des traits puisque les notes moyennes données aux qualités d'une part, aux défauts d'autre part, sont corrélées négativement, alors que cette corrélation est positive en condition "Journal Universitaire".

Cependant, si les critères évaluatifs diffèrent bien suivant la significativité sociale de la tâche, sa structuration est également déterminante. Il semblerait à cet égard que les effets produits par la faible structuration soient proches de ceux produits par la faible significativité sociale. En l'occurrence, l'information personnologique s'y organiserait en fonction d'une dimension plus affective. Ce registre affectif, mobilisé conjointement au registre fortement évaluatif dans le groupe RL, provoquerait chez les sujets, comme supposé, un conflit dans le traitement de l'information. La corrélation

négative entre *Proche* et l'indice évaluatif global illustrerait cette perturbation des sujets, qui se sentent donc plus proches d'un locuteur auquel ils auront attribué moins de qualités et plus de défauts.

Recherche 2

Tableau IV

Corrélations entre : ami-travail travail-XQ		Rectorat	Journal Universitaire
	-.036	+.556	+.804
		+.644	

On constate que si l'échelle *Travail* paraissait plus pertinente en condition "Rectorat", c'est ici uniquement en condition "Journal Universitaire" qu'elle corrèle significativement avec d'autres indices évaluatifs. Ainsi, la pertinence de cette échelle pour l'évaluation du locuteur doit être attribuée non pas à la forte significativité sociale de la tâche, mais à la conformité de son discours, la non conformité engendrant d'autres critères évaluatifs.

L'organisation des traits

Recherche 1

Les résultats présentés ici ne concernent que la tâche fortement structurée, les attributions effectuées en tâche faiblement structurée ne pouvant qu'être difficilement traitées, d'une part, et d'autre part confirmant de par leur orientation évaluative la meilleure appréciation du locuteur en condition "Rectorat".

-) Analyse en composantes principales

Le tableau V présente le classement des traits sur l'axe I d'une analyse en composantes principales.

Tableau V

Groupe RE (Variance expliquée 39%)		Groupe JUE (Variance expliquée 48%)	
+ .984	Créatif	-.908	"Ami"
+ .975	"Travail"	-.903	Fragile
+ .920	Réaliste	-.773	"Proche"
+ .825	Sociable	-.650	"Travail"
+ .771	"Ami"	-.604	Créatif
+ .455	Convaincu	-.492	Décidé
+ .297	Calme	-.399	Passif
+ .212	"Proche"	+.082	Réaliste
+ .121	Travailleur	+.427	Travailleur

+ .054	Décidé	+ .491	Immature
-.026	Réservé	+ .620	Pessimiste
-.247	Influençable	+ .622	Anxieux
-.471	Pessimiste	+ .623	Calme
-.614	Immature	+ .785	Sociable
-.678	Anxieux	+ .903	Convaincu
-.698	Passif	+ .910	Influençable
-.801	Fragile	+ .987	Réservé

L'axe II, en condition "Rectorat" (variance expliquée : 23%), s'organise autour d'une opposition entre *calme* et *décidé-pessimiste*. En condition "Journal Universitaire" (variance expliquée : 24%), cet axe s'organise évaluativement autour d'une opposition entre *pessimiste-immature* et *réaliste-travailleur*.

La forte significativité sociale de la tâche accentuerait, comme supposé, la structuration évaluative du répertoire personologique : dans le groupe RE, l'axe I, très évaluatif, oppose les défauts aux qualités, les trois questions finales se positionnant sur le versant des qualités. La moindre pertinence de la comparaison soi-autrui est ici traduite par le faible coefficient de saturation de l'échelle *Proche*.

En situation de faible significativité sociale, le registre évaluatif est au contraire peu pertinent, les traits s'organisant autour d'un axe plus "affectif" que l'on peut interpréter en termes de "proximité/distance" d'avec le locuteur. En tout état de cause, malgré les positions extrêmes des trois questions finales, cet axe n'est pas évaluatif, qualités et défauts n'y étant pas opposés (le bouleversement de l'organisation évaluative des traits étant bien sûr rendu possible par le choix de traits non exclusivement évaluatifs).

-) Les traits attribués

Le tableau VI indique la moyenne donnée aux traits sur lesquels une analyse univariée permet de différencier tendanciellement les groupes (les seuils de significativité y étant indiqués entre parenthèses) :

Tableau VI

	RE		JUE		
	x	s	x	s	
<i>sociable</i> (.084)		4.6	1.1401	6	0.7071
<i>fragile</i> (.064)		3.4	1.9493	1	0.7071

L'orientation évaluative de ces deux traits inviterait à relativiser la meilleure évaluation du locuteur en condition "Rectorat", puisqu'il y est jugé moins *sociable* et plus *fragile* qu'en condition "Journal Universitaire". Mais les résultats de l'analyse en composantes principales montrent que ce critère perd de sa pertinence dans cette dernière condition. Et en effet, si *fragile* est bien un défaut en condition "Rectorat", il se trouve au contraire très proche des questions finales en

condition "Journal Universitaire", devenant alors un critère positif. Un constat parallèle est à faire à propos de *sociable* : ce trait, qualité en condition "Rectorat", se trouve sur le versant de l'axe opposé aux questions finales en condition "Journal Universitaire", devenant alors un critère négatif. En d'autres termes, un locuteur jugé plus *fragile* et moins *sociable* aurait été aussi plus apprécié dans cette dernière condition.

-) Corrélations entre traits et évaluation explicite

Le tableau VII présente les corrélations significatives observées entre traits et questions d'évaluation explicite.

Tableau VII

	R	AMI	JU
<i>convaincu</i>	+.199		-.815
<i>réaliste</i>		+.897	+.200
<i>influençable</i>		-.123	-.982
<i>réservé</i>		-.223	-.856
<i>fragile</i>		-.286	+.815
		PROCHE	
<i>convaincu</i>		+.137	-.892
<i>immature</i>		-.639	-.866
<i>fragile</i>		-.264	+.892
		TRAVAIL	
<i>réaliste</i>		+.949	+.381
<i>créatif</i>		+.943	+.458

Ces résultats confirment le fait que les critères d'évaluation du locuteur diffèrent selon la significativité sociale de la tâche. Le trait *fragile* souligné à l'instant, par exemple, apparaît effectivement critère positif en condition "Journal Universitaire" ; à contrario, *convaincu*, *immature*, *influençable* et *réservé* y sont dévalorisés. Aucune corrélation significative n'est observée avec *Travail*, constat à relier aux résultats précédents (faible pertinence de cette échelle lorsque le discours n'est pas conforme).

En condition "Rectorat", ce sont au contraire les jugements de proximité qui sont indépendants de l'attribution de traits. Par ailleurs, *créatif* et *réaliste* y sont valorisés.

Recherche 2

-) Analyse en composantes principales

On n'en présentera pas le résultat dans la mesure où les deux groupes ne s'y différencient pas de façon si tranchée que précédemment. En effet, l'axe I ici n'est évaluatif ni dans un groupe ni dans l'autre. Cette perturbation de l'organisation évaluative des traits est inattendue pour ce qui concerne la

situation de forte significativité sociale. Mais rappelons la valeur moyenne de l'indice évaluatif global observée dans ce groupe, assez élevée, le locuteur s'étant vu attribuer beaucoup de qualités et peu de défauts, alors même qu'il était explicitement plutôt dévalué. Sans doute faudra-t-il alors réfléchir aux caractéristiques du discours-support utilisé ici, indépendamment des caractéristiques discursives volontairement introduites.

-) Les traits attribués

Les deux groupes se différencient tendanciellement sur les traits donnés dans le tableau VIII (résultats traités par analyse univariée, les seuils étant indiqués entre parenthèses).

Tableau VIII

	R		JU		
	x	s	x	s	
<i>immature</i> (.089)		3.3	2.902	1.3	2.611
<i>influençable</i> (.093)	3.1	2.193	1.5	1.368	
<i>réaliste</i> (.047)		4.2	1.899	5.5	1.572
<i>calme</i> (.039)		5.8	1.337	4	2.530

Dans l'ensemble, ces différences confirment la meilleure évaluation du locuteur en situation de faible significativité sociale, mis à part pour le trait *calme*, défini à priori comme étant plutôt une qualité. Mais le bouleversement de l'organisation évaluative des traits, dans les deux situations, invite à la prudence.

-) Corrélations entre traits et évaluation explicite

Tableau IX

	R	JU
	AMI	
<i>sociable</i>	+.437	+.806
<i>décidé</i>	+.667	+.219
<i>travailleur</i>	+.772	+.295
<i>réserve</i>	+.655	+.420
	PROCHE	
<i>décidé</i>	+.151	+.691
<i>réaliste</i>	+.615	+.723
	TRAVAIL	
<i>sociable</i>	-.030	+.663
<i>réaliste</i>	+.255	+.887

En premier lieu, les traits relevés ici diffèrent de ceux relevés dans la recherche 1. On observe notamment l'absence de corrélation négative significative : les critères pertinents sont nécessairement positifs. Ainsi, en condition "Rectorat", *décidé, travailleur, réservé* et *réaliste*, et en condition "Journal Universitaire", *sociable, décidé* et *réaliste*, sont valorisés. Une dévaluation du locuteur ne peut donc pas s'appuyer sur l'attribution de caractéristiques négatives. Là encore, il nous faudra probablement interroger les aspects non contrôlés du discours-support.

Cela étant, au-delà des particularités de cette deuxième recherche, certains faits observés précédemment se précisent ici, en l'occurrence :

- les jugements de proximité restent plus pertinents lorsque la significativité sociale de la tâche est faible,
- la pertinence de l'échelle *Travail* ne s'observe que lorsque le discours est conforme (ici en condition "Journal Universitaire")
- la valorisation du trait *sociable*, et, à un moindre degré, celle du trait *réaliste* (observés en condition "Rectorat" précédemment, en condition "Journal Universitaire" ici), caractériseraient également les situations où le discours est conforme, indépendamment de la significativité sociale de la tâche
- enfin, le trait *réservé*, à priori défaut, supporterait plutôt une évaluation positive en situation de forte significativité sociale. Ici, ce sont les caractéristiques d'un locuteur qui "ne parle pas en son nom propre" (cette définition du trait étant issue du travail effectué par les sujets-juges) et se pose en témoin distant et objectif, plutôt qu'en actant subjectif, qui sont appréciées parce qu'attendues dans ce contrat.

DISCUSSION-CONCLUSION

Pour appuyer notre interprétation des résultats, nous utiliserons à l'occasion des exemples issus de "protocoles en temps réel", le sujet face à l'expérimentateur devant alors verbaliser ses états cognitifs en réalisant la tâche.

Examen des hypothèses

La conformité du discours

Tout d'abord, on aura montré que les contrats situationnel et communicationnel contraignent assez fortement la production du niveau discursif pour que l'évaluation du locuteur en soit affectée. Ainsi, bien que les locuteurs disposent à ce niveau d'une *marge de manoeuvre* par rapport aux contraintes situationnelles et communicationnelles (CHARAUDEAU, 1989), cette marge reste assez limitée pour qu'il soit légitime de définir une conformité discursive. De plus, nous supposons une

plus forte pression à la conformité en situation de forte significativité sociale, et en effet la non conformité y paraît plus sanctionnée, du point de vue de l'évaluation explicite, qu'en situation inverse. C'est donc que les contraintes situationnelles et communicationnelles agissent aussi sur les limites de cette marge de manoeuvre.

Significativité sociale et cadre de l'évaluation

En second lieu, cette recherche aura montré que l'évaluation personnalologique d'autrui ne peut être appréhendée uniquement d'un point de vue quantitatif ; il y aurait plusieurs façons d'évaluer autrui, ce qu'indique la variabilité des critères pertinents en fonction des situations.

Bien évidemment, en soulignant l'importance du registre évaluatif en condition de forte significativité sociale, on ne peut pour autant supposer que les sujets ne se comparent pas à cet autrui-équivalent social. Mais la comparaison ici se ferait davantage en référence à un "Soi idéal" très conforme à ce que l'on peut attendre d'un bon représentant du groupe étudiant du point de vue institutionnel et social, tout en ressentant une certaine distance entre son "Soi réel" (ou *Working Self*, pour utiliser une terminologie plus habituelle) et celui-ci. On pourrait parler ici d'un "Soi conforme", correspondant aux caractéristiques que le sujet devrait posséder (Cf. la notion de *Ought Self* définie par HIGGINS, d'après MARKUS & WURF, *op.cit.*).

L'exemple suivant, issu d'un protocole en temps réel, illustrerait cette notion :

« J'mets 2 [à la question *Proche*] parce que euh, *non* parce que j'suis pas proche de lui dans l'sens où euh, *non*, j'aimerais être comme lui, parce que c'est vrai que c'est souhaitable, mais euh, ben, je ne le suis pas, *non*, j'lui ressemble pas, donc euh *non*. ».

En condition de faible significativité sociale, la comparaison se réfèrerait davantage au *Working Self*. Ce sont alors moins des caractéristiques de groupe qui sont attribuées au locuteur, que des caractéristiques "personnelles", d'où la suspension des dimensions évaluatives, trop sociales, ne permettant pas au sujet de se constituer comme modèle prototypique.

Cela étant, il reste à interpréter la suspension de l'organisation évaluative des traits en situation de forte significativité sociale observée lors de la deuxième recherche. Ce point est à relier au fait que le locuteur ici, bien que dévalué, s'est vu attribuer beaucoup de qualités et peu de défauts, et qu'aucun trait de la liste proposée ne semblait susceptible d'être relié à la négativité de l'évaluation.[7 : On pourrait mettre en cause la pertinence de la liste, si elle n'avait été construite précisément en fonction de ce critère - entre autres critères.] On pourrait suggérer que celle-ci aurait été plus encline à se fonder sur des caractéristiques situationnelles, et non plus dispositionnelles, mais ce serait méconnaître le fonctionnement de la norme d'internalité (BEAUVOIS, *op.cit.*), et notamment de ses rapports avec le

processus de psychologisation (MUGNY & PAPASTAMOU, 1980), lequel invitait plutôt à supposer que pour expliquer le comportement d'un autrui déviant, la référence à des caractéristiques idiosyncratiques serait privilégiée.

Reste alors à examiner le contenu référentiel du discours proposé ici ; en l'occurrence, l'expérience relatée par le locuteur est plutôt valorisante pour lui : au-delà des difficultés rencontrées, ce locuteur dit avoir finalement obtenu l'information nécessaire pour choisir son orientation - situation que sans doute bien des sujets lui ont enviée. Le rôle de "témoin objectif" adopté par le locuteur dans la première recherche n'aurait pu permettre, à contenu référentiel comparable, de construire la même signification, le locuteur évitant alors de se présenter comme actant, et les inférences du JE être de parole au JE sujet agissant ne pouvant de ce fait s'effectuer aussi directement. [8 : Une recherche antérieure présente l'effet de variables discursives, inscrites dans un contenu référentiel strictement identique, sur l'évaluation du locuteur ; voir CHABROL & CAMUS-MALAVERGNE, 1990]

Les sujets de la deuxième recherche, en situation de forte significativité sociale, sont alors perturbés : ils ne savent plus quels critères utiliser pour sanctionner le locuteur. En effet, le contenu référentiel produit directement des représentations de cet autrui ; mais les caractéristiques discursives, dont on peut supposer qu'elles déterminent un traitement procédural de l'information, bien que ne produisant pas directement de représentations, donnent lieu à des inférences. Nous avons d'ailleurs montré, dans une autre recherche (non publiée), que certains traits sont plutôt inférés du contenu, d'autres des caractéristiques discursives - mais la plupart résultent de l'interaction des deux.

Le caractère imprévu de ce résultat présente néanmoins l'intérêt de confirmer l'impact de la conformité discursive : le locuteur dont le discours n'est pas conforme est sanctionné alors même que l'expérience valorisante qu'il raconte ne permet pas de lui attribuer des défauts.

Structure de la tâche et référence à soi

Le cadre de l'évaluation est également déterminé par la structure de la tâche, en interaction avec sa significativité sociale. Nous avons supposé que la faible structuration de la tâche mobilisait un registre personnologique affectivement investi, effet comparable à celui produit par la faible significativité sociale. On comprend alors que dans la première recherche, le locuteur ait été davantage dévalué en condition "Journal Universitaire - tâche faiblement structurée" qu'en condition "Journal Universitaire - tâche fortement structurée", la faible structuration de la tâche ne permettant pas de dissocier identification au locuteur et évaluation positive. Or, cette identification est problématique tout d'abord parce que son discours n'est pas conforme, mais également parce que son rôle de "témoin objectif et impersonnel" n'en constitue pas un support aisé ; l'expérience relatée en effet correspond à un vécu encore actuel pour les sujets, jeunes étudiants.

La dimension affective ainsi mobilisée est illustrée par l'exemple suivant :

[Le sujet ayant relevé l'énoncé suivant dans le texte : « On peut obtenir des diplômes sans problèmes, et au bout du compte, on ne trouvera pas forcément d'emploi »] : "Il a peur de cette réalité, *elle est tellement vraie (...), dans son imaginaire* il se dit : c'est pas possible, *moi-même je le pense*, c'est pas possible" ; et à la question : « Vous sentez-vous proche de lui ? » : "oui et non ; j'avais mettre euh, 3... *moi aussi* j'ai l'impression que la réalité est pas si terrible que ça, enfin *moi non plus*, j'me sens proche parce que je sais pas trop c'qui m'attend, mais de là à être *paumé complètement*, non."

On voit ici que le sujet accentue la dévalorisation du locuteur, pour ne plus lui ressembler -le *paumé complètement* étant plus *paumé* que le *complètement paumé* trop usité.

L'auto-correction ratée (voir CHABROL, 1985) traduit bien le travail cognitif de différenciation soi-autrui qu'effectue le sujet : il énonce un contenu le distinguant du locuteur (*la réalité est pas si terrible*) mais il le fait précéder d'une locution indiquant la proximité : *moi aussi*, qu'il cherche à corriger ensuite pour marquer sa distance au locuteur, mais la correction : *moi non plus* exprime aussi la proximité.

Lorsque la significativité sociale de la tâche est forte, la faible structuration produit des effets différents : le sujet ne peut plus subordonner l'évaluation du locuteur à des critères affectifs, et la mobilisation nécessaire du registre personnologique auto-descriptif, dans une situation fortement évaluative, contraindrait les sujets à se percevoir eux-mêmes avec le regard du "juriste intuitif" ici requis, d'où le caractère cognitivement conflictuel d'une telle situation. L'exemple suivant montre comment le sujet gère ce conflit :

"Je me suis lancée au hasard dans les études, et j'ai l'impression que c'est c'qu'il a fait, en fait (...). J'ai l'impression d'me revoir, quand je me suis inscrite, toutes les démarches que j'ai faites (...). C'est c'que j'aurais écrit au tout début ; c'est pas c'que j'aurais écrit maintenant."

Au cours de cet entretien, l'identification au locuteur s'effectue sur la base d'une identité passée, soigneusement dissociée de l'identité présente ; et en effet, s'il est difficile de "s'évaluer au présent", il est plus aisé de porter sur son image passée un regard analogue à celui que l'on porte sur un autrui que l'on évalue.

L'interprétation du discours

Pour conclure, nous voudrions encore souligner l'étroite relation entre contrat socio-langagier, évaluation personnologique du locuteur, et interprétation du discours. Celle-ci en effet est guidée par le contrat. Ainsi, la situation d'enquête pour un journal universitaire se rattacherait à un contrat secondaire du type "revendications", et la forte subjectivation du discours proposé dans la deuxième recherche contribue à l'apparenter à un type *discours polémique*.

Par exemple, l'énoncé « C'est à nous-mêmes d'aller chercher l'information » donne lieu à l'attribution du trait *réaliste*, justifié par *C'est vrai que l'information n'est pas donnée comme ça*. L'acte de langage réalisée alors prend valeur de *dénonciation d'une difficulté pour les étudiants*. [9 : Ces remarques s'appuient sur l'analyse des protocoles en temps

réel, ainsi que sur les justifications fournies par les sujets sur les protocoles écrits.] Le rôle de *désambiguïsation pragmatique* joué par le contrat - et qui s'éclairerait au regard du *principe de pertinence* (SPERBER & WILSON, 1986) - apparaît ici ; le même énoncé, en effet, n'a pas la même signification en situation d'enquête pour le Rectorat, où les sujets l'interprètent plutôt comme expression d'un *devoir légitime leur incombant*, voire *les poussant à chercher de l'information*, réalisant ainsi une *incitation à faire*.

De même, suivant la situation, les sujets seront plutôt sensibles à certaines marques discursives qu'à d'autres. Par exemple, face au discours où le locuteur se pose en témoin objectif, rôle non conforme en situation d'enquête pour un journal universitaire, les sujets de cette condition relèvent les modalités énonciatives :

« Il dit que les conseillers d'orientation ne donnent pas d'informations précises ; *il constate mais il ne reproche rien* ; il aurait pu dire : les conseillers d'orientation *devraient nous donner des précisions*. »

Le sujet ici juge le discours du locuteur trop modéré - alors même qu'en situation d'enquête pour le rectorat, la modération est de rigueur.

Ou encore, face au trait *calme* (toujours en condition "Journal Universitaire") :

« Ben j'ai pas noté de marque d'agressivité dans le texte... Ben il est plutôt *souple*, il dit "*il faudrait améliorer*", moi j'aurais peut-être dit "*il faut améliorer*" donc euh... »

- et l'embarras du sujet pour donner une note peut être relié au conflit entre la signification à priori positive du trait, et l'inadéquation de cette qualité dans la situation précise.

Ainsi, la conformité du rôle adopté par le locuteur relativement au rôle attendu que définit le(s) contrat(s), est déterminante pour l'évaluation de ce locuteur, et plus généralement pour l'interprétation de son discours, activité mobilisant des processus *socio-cognitifs*.